



Procès-Verbal – Séance du conseil d'établissement

ADDENDA

au procès-verbal du 29 janvier 2019

Lors de la réunion du CÉ du 29 janvier 2019, la responsable du service de garde, Mme Mercier, avait parlé de la Fondation des Canadiens comme suit :

9. Mot de la représentante du service de garde (SDG)

Le service de garde a obtenu une bourse de la Fondation des Canadiens au montant de 3000\$ pour l'achat de patins, bâtons hockey et casques. Merci à madame Marie-Pier pour l'initiative. Le matériel restera à l'école ainsi, tous les enfants de Lévis-Sauvé pourront en profiter.

Ce procès-verbal avait été adopté à l'unanimité le 26 mars 2019.

Lors de la réunion du CÉ du 23 avril 2019, Mme Carole Parent nous a informés que M. Mathieu St-Denis, enseignant, avait également fait une demande de bourse à cette fondation. C'est suite aux 2 soumissions que l'école Lévis-Sauvé avait reçu la bourse de 3000\$. Mme Parent souhaitait remercier M. St-Denis pour ses démarches et désirait faire l'ajout de cette information au procès-verbal concerné.

À la demande de la présidente du CÉ, Mme Leung, nous avons rédigé cet addenda qui doit être annexé au p-v. de janvier dernier.

Josée Laplante

Rédaction du présent document : 30 avril 2019.